

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

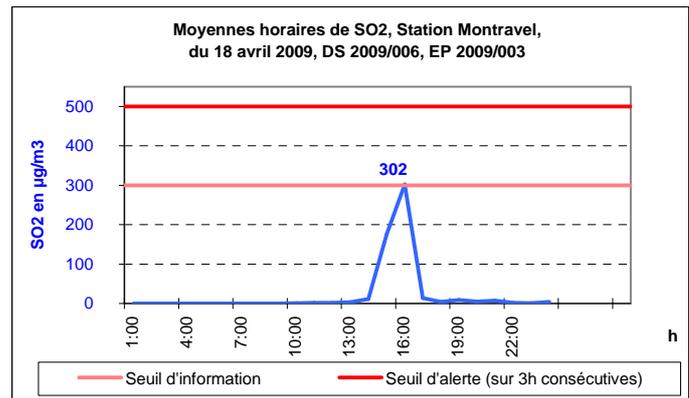
Communiqué du: 20/04/2009

Observations: **Samedi 18/04/2009 - constat de dépassement**
épisode terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré samedi 18/04/2009 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂) . Le seuil de recommandation et d'information fixé, à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé à 16h. Les concentrations ont ensuite diminué à partir de 17h.

Zones concernées:	Station de Montravel, quartiers Est et Nord-Est de Nouméa
Début de l'épisode:	samedi 18/04/2009, 15h
Fin de l'épisode	samedi 18/04/2009, 17h
Polluant:	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:	1 à 16h le 18/04
Durée du dépassement	1h (15h - 16h)
maximum horaire:	302 µg/m ³ à 16h le 18/04
Moyenne journalière	23 µg/m ³ (le 18/04)



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France: vents de secteur Ouest-Sud-Ouest (240 à 205°) de 15h à 16h avec une vitesse de 6.5 à 7 m/s (13 à 14 kt).

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de **Seuil d'information dépassé**:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure